

**ANNEXE C : Modèle du formulaire de demande de prolongation :**

Formulaire de demande de prolongation de remboursement pour une spécialité inscrite au § 3650000 du chapitre IV de l'A.R. du 1 février 2018 pour une arthrite psoriasique

**I - Identification du bénéficiaire (nom, prénom, numéro d'affiliation à l'organisme assureur) :**

\_\_\_\_\_ (nom)

\_\_\_\_\_ (prénom)

\_\_\_\_\_ (numéro d'affiliation)

**II – Eléments à attester par un médecin spécialiste en rhumatologie**

Je soussigné, docteur en médecine, spécialiste reconnu en rhumatologie, certifie que le patient mentionné ci-dessus, âgé d'au moins 17 ans, a déjà reçu le remboursement d'un traitement avec la spécialité ..... (nom de la spécialité à base d'adalimumab inscrite au § 3650000 du chapitre IV de l'A.R. du 1 février 2018) pendant au moins six mois pour une arthrite psoriasique de type :

**poly-articulaire** insuffisamment contrôlée

J'atteste que ce traitement s'est montré efficace à la fois par une diminution d'au moins 20 % du nombre d'articulations atteintes d'une arthrite active et par une diminution d'au moins 20 % de l'index au HAQ (Health Assessment Questionnaire), par rapport à la situation clinique du patient avant l'initiation du traitement.

ou

de type **oligo-articulaire** insuffisamment contrôlée.

J'atteste que ce traitement s'est montré efficace à la fois par une amélioration de minimum 2 points sur le NRS (Numerical Rating Scale) rempli séparément par le patient et par le médecin pour l'articulation majeure la plus atteinte.

De ce fait, ce patient nécessite de recevoir la prolongation du remboursement de la spécialité inscrite au § 3650000 du chapitre IV de l'A.R. du 1 février 2018 pendant une période de 12 mois. Je sollicite pour mon patient le remboursement des conditionnements dont le nombre nécessaire pour assurer le traitement pendant les 12 mois est équivalent à :

maximum 13 conditionnements de 2 seringues ou stylos préremplis de ..... (nom de la spécialité à base d'adalimumab 40 mg inscrite au § 3650000 - 2 x 40 mg)

Ou

maximum 4 conditionnements de 6 seringues ou stylos préremplis de ..... (nom de la spécialité à base d'adalimumab 40 mg inscrite au § 3650000 - 6 x 40 mg) et maximum 1 conditionnement de 2 seringues ou stylos préremplis de ..... (nom de la spécialité à base d'adalimumab 40 mg inscrite au § 3650000 - 2 x 40 mg)

En outre, je m'engage à tenir à la disposition du médecin-conseil les éléments de preuve établissant que mon patient se trouve dans la situation attestée.

Je m'engage également, lorsque mon patient aura reçu le remboursement de la spécialité demandée, à communiquer au collège de médecins, désigné par la Commission de Remboursement des Médicaments, les données codées relatives à l'évolution et au devenir du patient concerné, suivant les modalités fixées par le Ministre, comme décrites au point g) du § 3650000 du chapitre IV de l'A.R. du 1 février 2018.

